



## **LES ARGUMENTS**

**Cela ne fait pas moins de 7 siècles que les communes de Miège, Venthône et Veyras partagent un destin commun.**

### **CHOISIR SON DESTIN, EN TOUTE INDÉPENDANCE**

L'histoire a contribué à les unir et c'est donc en toute logique que le projet d'une fusion volontaire, adaptée à notre époque, a vu le jour. Les communes actuelles sont de petite taille et se trouvent au milieu de deux blocs. Au nord, la nouvelle commune de Crans-Montana. Au sud, la commune de Sierre. Il y a donc nécessité de renforcer le mi-coteau au travers d'une fusion. La nouvelle commune disposera d'un poids supérieur dans les négociations. Elle sera ainsi en mesure de mieux défendre ses intérêts, entre autres avec ses deux grandes voisines.

### **S'ADAPTER À UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION**

Les rapprochements et fusions de communes sont inéluctables en Suisse. Nos trois communes partagent d'ores et déjà de multiples tâches. En se regroupant, elles dépassent les associations en tout genre qu'elles ont dû mettre en place afin de remplir les obligations fixées par la Loi sur les Communes. La mise sur pied de l'agglo du Valais central, l'adaptation à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ou le voisinage avec deux grandes communes, représentent des défis qui seront relevés avec davantage de pertinence et d'efficacité grâce à la fusion.

### **RENFORCER LES SERVICES À LA**

## **POPULATION**

Le regroupement administratif permettra la mise en place de services spécialisés, plus performants et correspondant mieux aux besoins des citoyens. Des horaires élargis, des délais de réponse plus courts et des compétences ciblées seront les gages de meilleures prestations à la population.

## **RÉALISER DES ÉCONOMIES ET GAGNER EN EFFICACITÉ**

En fusionnant, les communes réaliseront des économies d'échelles qui profiteront à l'ensemble des citoyens. Le regroupement administratif offrira de meilleures conditions au niveau des assurances, des services et des fournitures, notamment. La nouvelle structure permettra de mieux coordonner les moyens humains et techniques disponibles, pour un gain d'efficacité certain. Une politique du personnel adaptée débouchera sur davantage de partages de connaissances et de potentiel de développement.

## **ACCROÎTRE NOS CAPACITÉS D'INVESTISSEMENTS**

Une fusion permettra à la nouvelle commune de disposer d'un volume d'investissements plus élevé, ce qui lui permettra de se concentrer sur des projets prioritaires, voire de plus grande envergure, au profit de l'ensemble des citoyens. Les doublons seront évités.

## **AMÉNAGER HARMONIEUSEMENT NOTRE TERRITOIRE**

Aménager notre territoire en commun permettra à la commune fusionnée de faire face plus aisément aux impératifs de la LAT et de la Lex Weber, et de disposer d'une vision à long terme. Cela contribuera au maintien d'un territoire attractif et fonctionnel, ainsi qu'à l'amélioration de la mobilité et au renforcement de la sécurité routière.

## **AFFIRMER NOTRE POIDS POLITIQUE ET**

## **ÉCONOMIQUE**

Accroître le poids politique en fusionnant revient à agir de manière responsable pour se donner les moyens de peser de manière plus marquée lors de négociations ou lorsque des décisions devront être prises. En ce sens, la fusion représente le meilleur moyen de façonner un avenir correspondant au développement souhaité par les communes de Miège, Venthône et Veyras, compte tenu du fait qu'elles partagent depuis bien longtemps les mêmes préoccupations et ambitions.

## **DÉVELOPPER NOTRE ÉCONOMIE**

Une fusion offrira davantage de moyens pour maintenir et développer la qualité de vie, grâce à des investissements ciblés. Dotée d'une attractivité accrue, la nouvelle commune sera susceptible d'attirer de nouveaux services et de nouvelles entreprises avec, à la clé, la création de places de travail. Tout cela contribuera à garantir un avenir à nos enfants.